

Une charte pour des achats responsables



Ce mercredi 25 janvier 2023, à la Mairie de Blagnac, **la Ville de Colomiers a signé la Charte relations fournisseurs et achats publics responsables, pilotée par le Médiateur des entreprises et le Conseil national des achats**, afin de consolider sa démarche en la matière.

En signant cette Charte, **la Ville s'engage à mettre en oeuvre des actions de promotion, d'animation et de sensibilisation auprès des entreprises partenaires, ainsi qu'en interne** auprès de l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique achat afin de les informer sur les engagements qu'elle implique.

*"Aujourd'hui, comme toutes les collectivités, nous subissons l'inflation. L'impact sur les budgets des collectivités est majeur. **Notre responsabilité est de trouver le bon équilibre entre l'accompagnement de nos fournisseurs, la qualité de nos achats et leur coût. Il s'agit là d'un exercice d'équilibriste important.** Sur notre territoire, nous avons la chance de pouvoir compter sur des partenaires fidèles, qui partagent nos valeurs et nous permettent d'atteindre nos objectifs en matière d'achats durables",* a souligné Josiane Mourgue, Conseillère municipale déléguée Présidente de la Commission d'appel d'offres, qui représentait Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

10 engagements

Aux côtés de la Ville de Blagnac, de la Préfecture de région Occitanie, de la CCI, du Médiateur des entreprises, du Conseil national des achats, de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, de Tisséo, du Sicoval et du Muretain aggro, la Ville de Colomiers s'est engagée à suivre les 10 principes de la Charte relations fournisseurs et achats publics responsables :

- o Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- o Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- o Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- o Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- o Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- o Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- o Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- o Veiller au professionnalisme et à l'éthique de la fonction achat
- o Mettre en place une fonction achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
- o Créer une fonction de médiateur "relations fournisseurs", chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

Dans ce contexte, **la Ville de Colomiers travaille déjà sur plusieurs axes, comme l'impulsion de pratiques inclusives et le développement du secteur de l'économie sociale et solidaire** : certains marchés publics intègrent ainsi des clauses d'insertion sociale pour les publics éloignés de l'emploi. **Elle veille également à la diminution de l'empreinte carbone et énergétique de ses achats**, par la limitation de l'impact des mobilités (mutualisation, flotte électrique) et de la consommation d'énergie, et la mise en place de circuits courts en matière d'alimentation.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr